

OFFRE D'EMPLOI

POSTE ERGOTHÉRAPEUTE (H/F)

Synthèse de l'offre

- Employeur : CCAS DE LA VILLE DE PETIT CAUX
- Lieu de travail : Ehpad les Matins Bleus - 1 Rue du Tertre - Belleville sur Mer - 76370 PETIT-CAUX (Seine-Maritime)
- Poste à pourvoir le : Dès que possible
- Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi
- Motif de vacance du poste : Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

- Grade(s) recherché(s) : Pédicure-pod., ergothér., psychomotr., orthopt., tech.lab.méd., manip.radios, préparateur pharma., diététicien
- Métier(s) : Ergothérapeute
- Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)
Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.
- Temps de travail : Temps non complet, 17h30 hebdomadaire
- Rémunération indicative : TBI + RIFSEEP + CNAS (selon conditions) + participation employeur santé et prévoyance

Descriptif de l'emploi

- L'objectif de l'ergothérapie est le maintien des activités de la vie journalière et la prévention des complications liées aux pathologies. Ces techniques prennent en charge les différents facteurs intervenant dans la perte d'autonomie et le handicap, l'entraînement fonctionnel, l'apprentissage de compensations, la stimulation cognitive, le soutien aux aidants, les modifications de l'environnement, les aides techniques. L'ergothérapie repose sur une démarche scientifique qui fait appel à des techniques éprouvées, ainsi l'ergothérapeute peut mettre sa méthode et son savoir au service d'une démarche qualité.

Missions / conditions d'exercice

En tant qu'ergothérapeute au sein d'un Ehpad, pour son Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA), vous aurez pour missions :

- Identifier les besoins et les attentes liés aux troubles cognitifs et aux troubles du comportement
- Evaluer l'impact des troubles cognitifs et des troubles du comportement sur l'autonomie, la participation sociale
- Evaluer les éléments facilitant ou faisant obstacle à l'indépendance et à l'autonomie, liés à la personne et à son environnement humain et matériel
- Réaliser un diagnostic d'accessibilité et de risques environnementaux
- Evaluer la charge et les besoins de l'aidant. Elaboration d'un plan individualisé de réadaptation (objectifs et moyens)
- Réadaptation cognitive des activités de la vie quotidienne
- Renforcer et stimuler les stratégies compensatoires, les performances et la participation lors des activités de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas, cuisine, ménage, conduite, loisirs, gestion financière, moyens de communication...)
- Proposer des modifications des activités en fonction des évaluations initiales
- Impliquer les aidants professionnels et naturels dans les séances de réadaptation des activités de la vie quotidienne afin qu'ils améliorent leurs compétences de prise en charge
- Préconiser les aides techniques et les aménagements en fonction des évaluations des capacités cognitives et sensorimotrices restantes (mémoires, fonctions exécutives, instrumentales, transferts, mobilité, préhensions...)
- Utiliser une procédure d'apprentissage et d'entraînement
- Impliquer, former l'entourage familial et professionnel
- Assurer une veille technologique
- Réadaptation de la mobilité et des transferts
- Prévenir l'apparition d'un syndrome de désadaptation posturale et motrice
- Assurer la sécurité
- Réaliser un diagnostic des risques domestiques
- Préconiser des aménagements de l'environnement et des aides techniques
- Prévenir les risques de chute lors des activités de la vie quotidienne (réadaptation posturale, stratégies sécuritaires).
- Positionnement, installation des troubles posturaux assis et allongés (phase de dépendance sévère)
- Préconiser, régler et adapter des fauteuils roulants et des aides à la posture
- Préconiser, adapter des dispositifs d'aide à la prévention et au traitement des escarres
- Assurer la continuité des soins, rendre compte de son intervention. Assurer une veille professionnelle, appliquer les connaissances actualisées.

Profils recherchés

- Etre titulaire du diplôme d'ergothérapeute
- Expérience en EHPAD appréciée
- Connaissance des procédures internes
- Capacité de diagnostic
- Connaissance des dispositifs sanitaires et médico-sociaux
- Connaissance des aides techniques classiques et des technologies innovantes
- Capacité de conseil et de préconisation
- Autonomie
- Esprit de synthèse
- Qualités relationnelles
- Capacité à travailler en équipe

Contact et modalités de candidature

- Contact : 02 35 04 70 03
- Informations complémentaires : si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci d'envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) à :
CCAS de la Ville de Petit-Caux
A l'attention de Monsieur le Président
3 Rue Val des Comtes
Saint Martin en Campagne
76 370 PETIT-CAUX
ou par mail à rhccas@mairie-petit-caux.fr
- Page de candidature en ligne : <https://www.petitcaux.fr/offres-emploi/ergotherapeute-h-f/>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.